



INFO-FLASH

le PMEDP... en action...

Numéro 42 – Novembre/Décembre 2005

Le PMEDP fait le point pour aller de l'avant

Le Programme pour des moyens d'existence durables dans la pêche (PMEDP) en Afrique de l'Ouest a organisé, du 21 au 25 novembre 2005, à Dakar (Sénégal), une réunion technique et un atelier des Coordonnateurs nationaux du Programme. L'objectif de ces deux rencontres était de procéder à une évaluation des activités entreprises par le Programme dans les différents pays depuis novembre 1999, et de partager les résultats et leçons apprises afin de faire progresser les changements en faveur des communautés de pêche artisanale. Ceci a été fait sur la base d'un travail préliminaire effectué par les personnes-ressources impliquées dans les différentes activités menées par les Unités de coordination nationale.

Le point des interventions du Programme a été fait, en terme d'impact sur les politiques et les institutions, les processus, les organisations et les structures, et les moyens d'existence. Il a été clairement démontré que l'objectif de réduction de la pauvreté et de la vulnérabilité des communautés de pêche est parfaitement conciliable avec l'objectif de pêche responsable. De plus, il est improbable que l'aménagement participatif des ressources halieutiques puisse être couronné de succès si les besoins humains fondamentaux des communautés de pêche ne sont pas satisfaits.

Les exemples d'impact et de leçons apprises dans les différents projets du Programme ont offert aux Coordonnateurs et à leurs partenaires de nouvelles opportunités de promouvoir leurs projets dans le but d'en assurer la continuité et/ou la dissémination.

A l'issue de ces rencontres, les Coordonnateurs nationaux ont décidé d'initier des actions de renforcement voire de réorientation de certaines interventions en cours afin d'en renforcer les impacts sur la gestion des pêches et la réduction de la pauvreté.

Le rapport de ces réunions et les rapports préparatoires seront disponibles début 2006 sur le site Web du Programme (<http://www.sflp.org>).

PMEDP Info-Flash

L'objectif premier du **Programme pour des Moyens d'Existence Durables dans la Pêche** est de mettre à la disposition des 25 pays participants des informations factuelles sur les activités du Programme. L'Info-Flash est produit par l'Unité de Support Régional basée à Cotonou (Bénin)

N'hésitez pas à contacter le PMEDP pour nous informer d'événements qui ont lieu dans votre pays.

La reproduction et la distribution de ce document sous forme électronique ou sur support papier sont encouragées.

**Consultez notre
site Internet
www.sflp.org**

Infoflash@sflp.org



Journée mondiale de lutte contre le VIH/SIDA Un projet du Congo présenté au siège de la FAO

Dans le cadre de la dix-septième Journée mondiale de lutte contre le VIH/SIDA, la FAO a mis un accent particulier sur les populations pratiquant la pêche et l'élevage. Le 1^{er} décembre dernier, le PMEDP a ainsi eu l'occasion de présenter le projet de réduction de l'impact du VIH/SIDA sur les communautés de pêche au Congo.

Ce projet, exécuté à Pointe-Noire par le Conseil national de lutte contre le VIH/SIDA (CNLS), vise à réduire l'impact des maladies chroniques et du VIH/SIDA sur les familles dont les chefs sont affectés, à travers la promotion d'activités génératrices de revenus.

Une note de synthèse sur l'impact du VIH/SIDA sur les communautés de pêche a été produite par le PMEDP et est disponible auprès des Unités de coordination nationale, des Représentations de la FAO et sur son site Web : www.sflp.org

Meilleure diffusion des résultats du Programme

L'Unité de coordination du Programme à Rome a poursuivi son travail de documentation et de diffusion des résultats du Programme auprès du Département pour le développement international du Royaume-Uni de Grande Bretagne et de l'Irlande du Nord (DFID) et d'autres partenaires au développement afin de renforcer les efforts de développement en faveur des communautés de pêche artisanale. A cet effet, des notes d'information ont été préparées.

Le premier numéro de cette série de notes de synthèse s'intitule « Réduire la vulnérabilité des communautés de pêche artisanale mène à une pêche responsable ». Le second est consacré à l'impact du VIH/SIDA sur les communautés de pêche. Les autres numéros en préparation porteront sur diverses thématiques de développement abordées dans le cadre du Programme comme la contribution de la pêche aux économies nationales, le rôle de la micro finance dans la réduction de la pauvreté et la pêche responsable, l'impact des changements climatiques sur le secteur, l'alphabétisation, la diversification des moyens d'existence des communautés de pêche, le commerce du poisson et la sécurité alimentaire.

Guinée Vers l'institutionnalisation de la surveillance participative

Une étude sur la surveillance participative en Guinée a été validée au début de décembre, au cours d'un atelier qui a réuni les cadres du ministère en charge des pêches, du Centre national de surveillance des pêches, des représentants des communautés de pêche et d'autres parties prenantes du secteur.

Réalisée dans le cadre du Projet pilote « Aménagement participatif des pêches en zone côtière » qui concerne le Congo, le Gabon, la Guinée et la Mauritanie, l'étude a permis de réviser des projets de textes visant à renforcer l'environnement juridique de la surveillance participative dans le pays. Il s'agit notamment d'arrêtés d'application du décret, pris en 1995, sur l'aménagement des pêches en Guinée.

Ces textes seront soumis à l'appréciation du Ministre de la pêche et de l'aquaculture au début de l'année prochaine. Puis ils feront l'objet d'une large vulgarisation, à travers des séances de sensibilisation et de formation à l'endroit des différentes parties prenantes, avec le support du Projet pilote qui facilitera leur application.

Cameroun / Tchad

Validation du profil des acteurs de la post-capture à la fin de décembre

Le processus d'élaboration du profil des acteurs de la post-capture, démarré en juillet dernier, se déroule selon le calendrier établi. Après la Gambie et le Sénégal en septembre, le Cameroun et le Tchad ont tenu leur atelier de revue, du 28 novembre au 3 décembre 2005, avec l'appui du Projet pilote « Amélioration des moyens d'existence dans le secteur post-capture de la pêche artisanale ».

Les ateliers de validation des profils dans les deux pays auront lieu fin décembre, et les rapports seront disponibles en janvier 2006.

La rencontre a été couplée avec la formation des participants sur la méthodologie d'évaluation quantitative des pertes post-capture. Les participants ont été invités à proposer des plans de travail à la Coordination régionale du Projet pilote pour appliquer les outils sur le terrain.

Moustapha Kébé, Chef d'équipe du PMEDP par intérim

Moustapha Kébé dirige l'Unité de support régional du Programme pour des moyens d'existence durables dans la pêche, en qualité de Chef d'équipe par intérim, depuis le 17 décembre 2005, cumulativement avec ses fonctions de Responsable du Conseil en politiques publiques.

M. Kébé est économiste des pêches et possède une longue expérience dans le domaine halieutique (recherche, planification et aménagement). Avant de rejoindre le PMEDP, il a mené des consultations pour la FAO, et a été également impliqué dans des recherches en sociologie et en économie rurale en tant que Directeur du Bureau d'analyses macro-économiques de l'Institut sénégalais de recherches agricoles (ISRA).

Trois questions à Joël Gallard

Vous quittez le PMEDP le 16 décembre 2005. Quelles sont les raisons qui motivent votre départ ?

Je quitte le PMEDP avec beaucoup de regret. Mon départ n'a rien à avoir avec des raisons professionnelles. Si je quitte le Programme, c'est pour des raisons familiales qui m'obligent à rentrer en France plus tôt que prévu.

Après un an et demi en tant que Chef d'équipe du Programme, quelles sont les leçons que vous en avez tirées ?

J'ai beaucoup apprécié la période bien que relativement courte que j'ai passée au sein de l'Unité de support régional du PMEDP à Cotonou pour différentes raisons ; en particulier pour le remarquable esprit de collaboration et de travail qui règne au sein de cette équipe de Cotonou. Je voudrais une fois encore, pour cela, en féliciter et remercier tous les membres.

Pour ce qui est du Programme en lui-même, je pense que son action est de plus en plus tangible tant par ses actions de valorisation du secteur des pêches, et plus particulièrement de la pêche artisanale, que par sa contribution à l'intégration des communautés de pêche longtemps ignorées dans les politiques nationales de développement, notamment celles liées à la réduction de la pauvreté. Tout ce qu'on peut souhaiter, c'est que les actions entreprises par les pays avec l'appui du Programme se poursuivent et soient pérennisées après son achèvement.

En novembre dernier, vous avez participé, à Dakar, aux réunions techniques et des coordonnateurs nationaux ; quelles sont les principales conclusions que vous en tirez ?

Ces réunions ont permis en premier lieu à l'ensemble des participants d'avoir un même niveau de connaissance et de compréhension du degré d'avancement et des résultats actuels du Programme. Je pense que c'était important. Ces réunions ont permis également aux participants d'avoir une vision commune et plus précise des prochaines actions à mener pour consolider les résultats obtenus et mobiliser les partenaires au développement au-delà de la fin du Programme en 2006.